

RÉSULTATS INTÉRESSEMENT 2023

“Agents d’ENEDIS : Quand la météo décide du montant de votre intéressement !”

La Direction d’ENEDIS vient d’annoncer le résultat pour l’intéressement de 2023. Les objectifs sont atteints à 71 %. Le montant moyen de l’intéressement sera de 1568 €, donc en baisse de 348 € par rapport à 2022 et de 633 € pour 2021. Et ce n’est pas le potentiel abondement, pour ceux qui peuvent le placer, qui rendra la soupe moins amère...

Nous avons dénoncé, lors de la négociation de l’accord intéressement 2021-2023, des critères modifiés afin de devenir inatteignables. Tendance qui s’est encore empirée par la signature des avenants refixant le niveau des critères de 2022 et 2023.

Quelques explications :

--> **Sur l’objectif « critère B » (temps de coupure)** atteint à 8% seulement... ci-dessous l’explication de la Direction :

- « Seize tempêtes ont été répertoriées dont la tempête Ciaran ... la récurrence et l’ampleur de ces aléas climatiques pèsent fortement sur le résultat, malgré la très forte mobilisation des équipes, en particulier dans le cadre de la FIRE. »

Un objectif plus que critiquable car dépendant de la force du vent et de la récurrence des aléas climatiques.

Et surtout merci aux Agents pour leur mobilisation !

Mais comment aurait-on pu tenir l’objectif ?

- En dégradant les conditions de travail des collègues intervenant déjà dans des situations compliquées ?
- En bafouant les règles de sécurité au nom du sacro-saint objectif financier ?
- Ou en retirant pour de bon des critères de calcul les « événements exceptionnels » qui théoriquement doivent l’être ?

--> **Sur l’objectif « satisfaction client »** atteint à 48% :

- La cible était à < ou = 6,5 % de clients « Pas Du Tout Satisfait ». Le résultat 2023 est à 7.7 %.
- Si le critère de l’accord initial était resté le même (9 % de « PDTS ») l’objectif serait atteint à 100% !

C’est bien ce changement de critère qui a conduit à un critère moyennement atteint, la faute aux avenants successifs de 2022 et 2023.

Nous nous interrogeons sur l’avenir, car l’arrivée de la sous-traitance massive (à hauteur de 30 %) dans les métiers d’accueil client, aura forcément un impact sur la perception des usagers vis-à-vis de la qualité de services.

Pour la CGT, les agents du service public de l’électricité, sollicités régulièrement lors des crises sanitaires, climatiques ou lors des grands événements sportifs et culturels, ne peuvent rester les sacrifiés sur l’autel de l’intérêt général pendant que le groupe EDF engrange des bénéfices records !

Par conséquent, la CGT, tout comme elle l’avait déjà fait lors de la négociation de l’accord 2021-2023 qu’elle n’avait pas signé, demande le versement d’un complément d’intéressement pour atteindre un montant moyen de 3500 €.

La volonté de la Direction d’Enedis de tirer par le bas toutes les négociations liées à la rémunération renforce la colère qui monte chez les Agents. Ils remontent leurs manches au quotidien entre autres pour les tempêtes, pour la préparation des JO, pour pallier les dysfonctionnements dont ils ne sont pas responsables... il faut maintenant que la Direction mette la main à la poche.

Gageons que les négociations sur le nouvel accord intéressement qui s’ouvriront mi-mars 2024, rendront plus lucide la Direction sur des objectifs réalistes, connus et atteignables et sur les attentes des agents à voir leur investissement reconnu.

Est-il nécessaire de rappeler qu’années après années les résultats du sondage myEDF, pour ENEDIS, indiquent qu’à **peine un tiers des agents estime que sa rémunération globale** reflète bien sa performance et sa contribution, soit **10% en dessous de toutes les autres grandes entreprises françaises ?!**



**LE SERVICE PUBLIC
EST UNE ÉNERGIE
D’AVENIR**